

2017/COM/06/06/DEL
COMMUNE de SAINT GEOIRE EN VALDAINE

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

L'an deux mille dix-sept, le 22 juin

Le conseil municipal de Saint Geoire en Valdaine, dûment convoqué, s'est réuni à la Mairie, sous la présidence de monsieur Michel Cudet, Maire

PRESENTS : Michel CUDET, Marie-Cécile CHOLLAT-RAT, Patrice MORTREUIL, Nicole BRESTAZ, Thierry BEAUFORT, David BILLON LAROUTE, Marielle BRUNET, Michel KRYSTLIK, Dominique BARRAT, Jacqueline AYMOZ, Dominique GOVAERTS, Anthony MAHE, Richard MEYER,

POUVOIRS : Nadine ROUX a donné pouvoir à Thierry BEAUFORT
Adrien CHOLLAT a donné pouvoir à Nicole BRESTAZ
Nadine DELPHIN-POULAT a donné pouvoir à Marie-Cécile CHOLLAT-RAT
Pierre EYMERY a donné pouvoir à Dominique BARRAT

SECRETAIRE : Dominique GOVAERTS

En exercice : 19 Présents : 13 Votants : 17

OBJET : PISCINE MUNICIPALE – TARIFS 2017

La piscine sera ouverte du 1^{er} juillet au 3 septembre 2017.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, reconduit les tarifs 2016 pour la saison 2017 comme suit :

TARIF NORMAL (la ½ journée)

- | | |
|--|--------------|
| - Pour les personnes âgées de 12 ans révolus | 2,70€ |
| - Pour les enfants de 6 ans à 11 ans | 1,50€ |

TARIF « COLLECTIVITES » (la ½ journée)

- | | |
|--|--------------|
| - Tarifs en faveur des centres de vacances et groupements à caractère social | |
| • Matin | 1,00€ |
| • Après-midi | 1,50€ |

- | | |
|--|---------------------------|
| - Centre de loisirs de St Geoire en Valdaine | Gratuit (le matin) |
|--|---------------------------|

TARIF REDUIT

Appliqué de 11h30 à 13h00 et de 17h30 à 19h00

- | | |
|----------|--------------|
| - Adulte | 1,50€ |
| - Enfant | 0,70€ |

ABONNEMENT

Carte d'abonnement « famille », valable pour 20 entrées au cours de la saison non remboursable

- pour les personnes âgées de 12 ans révolus : 2 cases seront validées par entrée
- pour les enfants de 6 ans à 11 ans : 1 case sera validée par entrée

Tarif unique de la carte	21,00€
--------------------------	---------------

CLUB LOCAL DE NATATION

Gratuit

50 entrées gratuites. Le club devra fournir la liste des adhérents.

ENTREES GRATUITES

Les enfants en dessous de 6 ans peuvent entrer gratuitement à la piscine, mais ils doivent être accompagnés et surveillés par une personne majeure qui elle, s'acquittera normalement de son droit d'entrée.

Pour extrait conforme,
Saint Geoire en Valdaine, le

23 JUIN 2017

Le Maire



Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

038-213803869-20170622-2017-06-22-06-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 23/06/2017

Publication : 23/06/2017